

CAPa Travaux Forestiers en apprentissage

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux de sylviculture et de bûcheronnage selon les impératifs de production, tout en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

Profil

- > Être autonome, mobile
- > Aimer le végétal
- > S'intéresser à la gestion durable des forêts, à la sylviculture, aux techniques et systèmes d'exploitation forestière
- > Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- > Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données et dans le respect des règles de l'art
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études



Délivrance du diplôme

- > L'évaluation certificative est divisée en 7 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
- > Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
- > Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2024)

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>



Débouchés emplois

- > Ouvrier forestier
- > Agent sylvicole
- > Homme de pied

Organisation de la formation

40

12

1/3

semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

semaines
de regroupement
au CFA par an

1 sem. / 3 sem
rythme d'alternance

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

2
ans

800 H

Rentrée
Septembre

Conditions d'accès

- > Sortant de 3ème minimum
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : entreprise d'exploitant forestier, de travaux forestiers (bûcheron, débardeur, sylviculteur), ONF - Office National des Forêts, propriétaire forestier privé ou public.
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Candidature

- > Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- > Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20



CAPa Travaux Forestiers



Les + de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations forestières, environnementales et de conduite d'engins (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel BTS, Licence pro, Master, formation professionnelle et continue), sur l'EPL du Loiret avec le CFA, le LPA de Beaune la Rolande, les sites des Barres et le CFPPA du Chesnoy
- > L'apprentissage d'un métier
- > Un environnement naturel qui offre une grande diversité biologique
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière Forêt-Bois au national, impliqués dans la formation et le recrutement.
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain, participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat



Contenu de la formation

Des unités capitalisables générales

- UC1 : Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UC2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UC3 : Interagir avec son environnement social

Des unités capitalisables professionnelles

- UC4 : Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- UC5 : Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- UC6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels locaux

- Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques

Poursuites d'études



- > Autre CAP
 - > BPA
 - > Brevet Professionnel (Responsable Chantiers Forestiers niv.4, Aménagements Paysagers niv.4 ...)
- Après positionnement :**
- > BAC Pro Forêt
 - > BAC Pro Aménagements Paysagers
 - > BAC Pro Agroéquipement
 - > Autre BAC Pro dans une option voisine

*Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation.
Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES.*

MAJ 12/2025



C.F.A. Agricole du Loiret - 11 rue des Pervenches, 45270 – BELLEGARDE
Tél. : 02.38.95.08.20 – Fax : 02.38.90.28.26 – Email : cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.fr
Suivez-nous aussi sur

